



*Municipalité de
Saint-Jacques*

À une séance du budget du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **mercredi 11 décembre 2019 à 19 h**, à laquelle sont présents :

Madame Josyane Forest, mairesse

Madame Sophie Racette, conseillère
Madame Isabelle Marsolais, conseillère
Monsieur Michel Lachapelle, conseiller
Monsieur Claude Mercier, conseiller
Monsieur François Leblanc, conseiller
Monsieur Simon Chapleau, conseiller

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Madame Annie Jolicoeur, directrice des finances et secrétaire-trésorière adjointe.

Résolution n° 656-2019

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Sophie Racette et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté.

Avis spécial de convocation et certificat

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été remis, en mains propres, à chacun des membres du conseil le 25^e jour de novembre 2019.

Avis public et certificat

La secrétaire donne lecture de l'avis public annonçant qu'une séance spéciale aura lieu le mercredi 11 décembre 2019 pour l'adoption des prévisions budgétaires de l'année 2020.

Elle fait aussi lecture de son certificat attestant qu'une copie a été affichée aux endroits désignés pour les avis publics (mairie et église) ainsi que sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques, le 14^e jour de novembre 2019.

ADMINISTRATION

Résolution n° 657-2019

Dépôt des prévisions budgétaires 2020 – Article 954.1 du Code municipal

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-Jacques pour l'année 2020 sont fixées à 5 995 967 \$;

REVENUS :

TAXES GÉNÉRALES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	3 755 784 \$
TAXES SPÉCIALES POUR SERVICE DE LA DETTE	690 246 \$
TARIFICATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX	746 080 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	198 900 \$
SERVICES AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	25 800 \$



*Municipalité de
Saint-Jacques*

AUTRES (licences, permis, amendes et pénalités)	192 000 \$
AUTRES SERVICES (loyers, intérêts et divers)	283 445 \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS (gouvernement du Québec et Canada)	268 069 \$
REMBOURSEMENT FONDS DE ROULEMENT	(284 800) \$
AFFECTATION DE SURPLUS	120 443 \$
TOTAL DES REVENUS	5 995 967 \$
DÉPENSES :	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 367 312 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	962 191 \$
TRANSPORT	1 437 888 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 446 898 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	13 900 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	211 320 \$
LOISIRS ET CULTURE	959 320 \$
SERVICE DE LA DETTE - Remboursement capital	475 810 \$
- Remboursement intérêt	406 566 \$
FINANCEMENT ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET DCTP	(64 011) \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	25 900 \$
CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES (amortissement)	(1 247 127) \$
TOTAL DES DÉPENSES	5 995 967 \$
Évaluation imposable totale	507 091 900 \$
Évaluation des immeubles non résidentiels	40 860 576 \$
Évaluation des immeubles résidentiels	466 231 324 \$
Évaluation non imposable	41 296 100 \$
Pourcentage du niveau du rôle d'évaluation par rapport à la valeur réelle	100 %
Facteur comparatif	1.00
Taux des taxes 2020	
Taux de la taxe foncière – Résiduelle	0,705 \$ du 100 \$
Taux de la taxe foncière – Non résidentiel	1,025 \$ du 100 \$
Tarifcation pour les services municipaux – Résidentielle	
Eau - Générale	130 \$/unité
- Piscine	50 \$/unité
Égout	210 \$/unité
Matières résiduelles	90 \$/unité
Recyclage, Environnement	20 \$/unité

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter le budget 2020.

Résolution n° 658-2019

Publication du sommaire du budget 2020

ATTENDU QUE conformément à l'article 957 du Code municipal du Québec, le sommaire du budget sera distribué à toute la population par le biais du bulletin d'information *Le Jacobin* du mois de janvier 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la publication du sommaire du budget 2020.



*Municipalité de
Saint-Jacques*

Résolution n° 659-2019

Programme triennal d'immobilisation pour les années 2020, 2021 et 2022

Il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter le programme triennal d'immobilisation pour les années 2020, 2021 et 2022, à savoir :

2020	
ADMINISTRATION	
• Informatique/Équipements - <i>Fonds général</i>	8 000 \$
VOIRIE	
• Pavage	100 000 \$
• Développement/rues Laurin et des Mésanges (phase 2) - <i>Règlement d'emprunt</i>	1 200 000 \$
• Pavage du stationnement du garage municipal - <i>Fonds de roulement</i>	18 000 \$
• Piste cyclable/rue Dupuis - <i>Fonds de roulement</i>	20 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
• Élimination des fossés/rues Laurin et des Mésanges - <i>Règlement d'emprunt 015-2019</i>	330 000 \$
• Agrandissement du bassin de rétention - <i>Fonds de roulement</i>	60 000 \$
• Conduite d'amenée (aqueduc)/rang Saint-Jacques - <i>Règlement d'emprunt 002-2017 - En attente de subvention</i>	2 000 000 \$
• Remplacement des pompes de recirculation des boues/Station de traitement des eaux usées – <i>Règlement d'emprunt 005-2019</i>	389 720 \$
• Tours de communication/Puits 1 et 2 - <i>Fonds général</i>	7 000 \$
• Poubelles trois voies – <i>Fonds général</i>	10 000 \$
AMÉNAGEMENT	
• Bacs à fleurs/Sécurité cours d'eau – <i>Fonds de roulement</i>	15 000 \$
LOISIRS ET CULTURE	
• Scène mobile - <i>Fonds général et fonds de développement du territoire (FDT) de la MRC de Montcalm</i>	10 400 \$
• Réfection des terrains de pétanque – <i>Fonds de roulement</i>	15 000 \$
TOTAL DE L'ANNÉE 2020 :	4 183 120 \$

2021	
ADMINISTRATION	
• Informatique/Équipements - <i>Fonds général</i>	8 000 \$
VOIRIE	
• Pavage	150 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
• Traitement UV et station de traitement des eaux usées – <i>En attente de subvention</i>	1 500 000 \$
• Conduite d'amenée (aqueduc)/rang Saint-Jacques - <i>Règlement d'emprunt 002-2017 - En attente de subvention</i>	2 000 000 \$



*Municipalité de
Saint-Jacques*

LOISIRS ET CULTURE

- Construction d'un bâtiment de service au parc Aimé-Piette – 638 000 \$
Règlement d'emprunt 010-2019 – En attente de subvention

TOTAL DE L'ANNÉE 2021 :

4 296 000 \$

2022

ADMINISTRATION

- Informatique/Équipements - *Fonds général* 10 000 \$

VOIRIE

- Pavage 200 000 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

- Réservoir d'eau potable – *Règlement d'emprunt 003-2017 – En attente de subvention* 3 500 000 \$

LOISIRS ET CULTURE

- Aménagement d'un toit sur la patinoire au parc Aimé-Piette – 551 000 \$
Règlement d'emprunt 009-2019 – En attente de subvention
- Réfection du Centre culturel du Vieux-Collège – *En attente de subvention* 1 000 000 \$

TOTAL DE L'ANNÉE 2022 :

5 261 000 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse répond aux questions des contribuables présents.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° 660-2019

Levée de la séance

Il est proposé par madame Sophie Racette et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 19 h 07.

[Signé]

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

[Signé]

Josyane Forest,
Mairesse

Les résolutions numéro 656-2019 à 660-2019 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une par une au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*, et par le fait même, deviennent exécutoires en date de ce jour.